

Inscription au stage académique destiné aux collégiens

Je soussigné(e), père, mère, responsable légal de
l'élève (NOM, Prénom),
scolarisé(e) au collège..... de,
confirme par la présente son inscription au stage de résolution de problèmes, organisé
les 20 et 21 octobre 2025 de 10 heures à 16 heures 30 (*cocher ci-dessous le lieu choisi*)

- 1. Dans les locaux du lycée Marie Curie, 70 avenue de Paris 78000 VERSAILLES (Accès par SNCF Gare des Chantiers ou Gare Versailles Château Rive Gauche, RATP Bus 171)
 - 2. Dans les locaux du collège François Furet, 22 avenue Léon Blum 92160 Antony (accès par RER B)

J'ai pris connaissance des modalités d'organisation : l'accueil des élèves est assuré dans le cadre d'une convention signée entre le Recteur de l'académie de Versailles et les responsables des établissements d'accueil. Les élèves sont placés sous l'autorité des Inspecteurs pédagogiques régionaux de mathématiques assistés de professeurs. La formation est assurée bénévolement par des professeurs. L'acheminement est à la charge des familles.

L'attention de tous est appelée sur le respect du protocole sanitaire qui serait le cas échéant en vigueur au moment du stage.

Les élèves doivent apporter un repas froid. Ils le consommeront sur place dans un lieu adapté et ne seront pas autorisés à sortir.

Adresse personnelle du responsable :

.....Téléphone (indispensable) :.....

Assurance scolaire :.....

Date et signature :

Déclaration à renvoyer dans les plus courts délais à Monsieur Xavier GABILLY, Inspecteur pédagogique régional (uniquement par courriel à ce.ipria-mathematiques@ac-versailles.fr). Cette fiche est **indispensable** à la prise en charge des élèves.